



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2022

No 17-2022 - Séance du 30 août 2022 - Orale

Péréquation - Soirée d'information

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité, en collaboration et d'entente avec le bureau du Conseil communal, a décidé d'organiser une soirée dédiée aux membres de l'organe délibérant, portant sur le thème de la péréquation.

En effet, il paraît intéressant que les Conseillères et Conseillers soient informés et puissent percevoir la complexité de ce système et le fonctionnement qui impacte la Commune au niveau financier.

La formation sera dispensée par le directeur de l'Union des Communes Vaudoises, organisation faîtière apolitique et participant aux négociations avec le Canton sur ce thème.

La Municipalité vous encourage vivement à participer à cette soirée.

Elle est fixée au mardi 4 octobre 2022, à 20.00 (le lieu vous sera communiqué, en fonction du nombre de conseillères et Conseillers, lors de la séance du Conseil communal du 27 septembre 2022).

Vos inscriptions sont à transmettre au secrétariat du Conseil communal, d'ici au mardi 20 septembre, dernier délai.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

Blonay, le 23 août 2022

Délégation municipale : Mme Lisé

Copie : Bureau du conseil communal - Secrétariat municipal